



Décision du Maire n°MPC_MAPA_24_028

Objet du marché : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux – Lot n°3 « Charpente métallique ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux – Lot n°3 « Charpente métallique ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux - Lot n°3 « Charpente métallique ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

DESCHAMPS - 53500 SAINT-DENIS-DE-GASTINES

pour un montant de :

55 074,29 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 11 décembre 2024

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

